

L'honorable député a posé des questions au sujet des caisses renouvelables. Je lui dirai qu'elles sont à la disposition de tout esprit entreprenant dans presque tous les domaines.

Le représentant de Kootenay-Est a soulevé une question qui, je dois l'avouer, est nouvelle pour nous. Il a parlé du contrat des arbres de Noël au lac Columbia. Nous allons certainement nous en occuper. Ces contrats ne se passent pas sans que le Conseil de la bande les ratifie et adopte à ce sujet une résolution en bonne et due forme. Je n'ai jamais entendu dire qu'il avait suffi de la signature du chef pour passer un contrat, sans que preuve soit faite du désir de la bande d'y participer, mais nous allons certainement examiner les plaintes que l'honorable représentant a présentées à cet égard afin de savoir exactement ce qui en est.

L'honorable député de Kenora-Rainy-River a soulevé plusieurs problèmes.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, qu'on me permette de signaler que l'honorable représentant a dû sortir de la Chambre mais qu'il espère revenir bientôt.

**L'hon. Mme Fairclough:** De toute façon, je vais donner les explications suivantes et l'honorable député les aura par écrit. Au sujet de Sioux-Lookout, nous trouvons, dans les crédits, un montant destiné à la construction d'un gymnase pour l'école de l'endroit.

L'honorable député a demandé à quoi servait la caisse de prêts automatiquement renouvelable. Je lui répondrai que du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 1960, on a accordé 97 prêts dont 65 avaient trait à l'agriculture, 14 à la pêche, 5 à divers domaines, 2 au sciage et 11 à des véhicules. L'honorable député a parlé d'une somme totale autorisée d'un demi-million mais en fait, le montant est plutôt d'un million de dollars. Le total des prêts approuvés a dépassé le demi-million,—environ \$547,800,—mais à l'heure actuelle, le total des 578 prêts non remboursés atteint \$498,790.

Je puis rassurer l'honorable représentant au sujet de la vente du riz sauvage et de la surveillance exercée par le ministère sur les concessions et l'aide accordées à l'égard de la récolte. Le ministère organise la vente du produit par voie de soumissions et s'assure que les Indiens reçoivent un prix courant équitable.

Le député m'a aussi posé une question au sujet de l'instruction des enfants indiens et de ceux qui n'obtiennent aucune instruction à l'heure actuelle. Nous constatons, d'après les rapports de l'agence, qu'au mois de janvier 1959, l'enseignement était dispensé à 1,735 enfants indiens âgés de 7 à 16 ans. Toutefois,

l'année suivante, soit 1960, leur nombre a diminué à 1,503. Autrement dit, la diminution a été d'environ 15 p. 100.

**L'hon. M. Pickersgill:** S'agit-il des enfants vivant dans des réserves ou avec les bandes, ou si le chiffre inclut les enfants indiens habitant des endroits comme Red-Lake?

**L'hon. Mme Fairclough:** Ce chiffre comprend les enfants de familles nomades et probablement aussi les enfants de quelques petites localités dépourvues d'établissements scolaires. C'est malheureux, mais le fait est que la plupart de ces enfants habitent le nord de l'Ontario et du Québec. C'est de ces enfants que nous nous soucions le plus à l'heure actuelle, car la Direction déplore que même un tel nombre d'enfants n'aient pas d'écoles à leur disposition. Toutefois, 90 p. 100 des enfants d'âge scolaire fréquentent l'école présentement, et ainsi que l'honorable député s'en rendra compte, le nombre global a diminué rapidement en un an. J'espère que les chiffres pour cette année laisseront voir une diminution analogue.

On m'a demandé de dire un mot des Indiens occupant des postes supérieurs, c'est-à-dire des Indiens qui sont venus des réserves occuper des postes supérieurs au sein de la Direction. Le nombre de ceux qui exercent les fonctions de surintendant ou de surintendant adjoint du service mobile s'établit à 15. Il y en a 11 autres dans des postes de commis et d'administrateurs, au sein du personnel sur place. Peut-être pourrais-je fournir les autres chiffres au comité, car ils sont intéressants. Je ne me souviens pas si je les ai donnés plus tôt au cours de la journée, mais même si je les ai donnés, je vais les répéter. En outre, il y a 37 concierges, 11 sténographes et dactylographes et 21 autres dans d'autres catégories. Et, comme je l'ai dit plus tôt, il y a 123 instituteurs. Ce qui fait un total de 255, soit le chiffre que j'ai donné plus tôt.

**M. Benidickson:** Ce sont là des chiffres fort intéressants mais, évidemment, il faut un point de comparaison. Je me demandais si le ministre pouvait nous dire s'il y a eu quelque progrès à cet égard. Pourrait-elle nous dire, par exemple, quelle proportion ils représentent par rapport à l'ensemble du personnel des catégories énumérées? Deuxièmement, l'honorable représentante pourrait-elle nous dire comment cette situation se compare à celle d'il y a un an? Si elle n'a pas ce renseignement maintenant, peut-être pourra-t-elle le fournir au comité à un autre moment?

**L'hon. Mme Fairclough:** C'est un peu plus de 10 p. 100. Je crains de ne pouvoir fournir de comparaison avec les années précédentes.

J'ai écouté avec intérêt les allusions qu'a faites l'honorable député aux bonnes intentions de l'ancien ministre à l'égard de Fort